



# Le secteur bancaire au Maroc

Actualisation au 8 août 2007

© MINEFE – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

De 21 banques en 2000, le Maroc n'en compte plus que 16 en 2006, l'apparition de la concurrence en 1998 ayant créé une dynamique de concentration des établissements financiers.

Les banques publiques spécialisées, qui ont bénéficié d'une restructuration par les autorités de tutelle depuis 2000, ont pu dégager des résultats significatifs en 2006. Les banques généralistes commerciales ont également connu une rentabilité et une situation prudentielle satisfaisantes, facilitant leur adaptation au dispositif de Bale II entré en vigueur début 2007.

L'année 2006 a été marquée par l'entrée en vigueur de la réforme de la loi bancaire et des statuts de la Banque centrale consacrant son autonomie.

## I-

### Un paysage bancaire marocain toujours plus concentré

Voir également annexes I et II

**I.1 Un potentiel de développement encore très important :** A fin décembre 2006, les 16 banques agréées marocaines offraient un guichet pour 7 300 habitants (1 pour 2 400 en France). Le taux de bancarisation s'élève à 37% de la population totale et 1/3 du réseau bancaire est concentré sur l'agglomération casablancaise. Deux banques (le Crédit Populaire du Maroc et Attijariwafa Bank) détiennent près de la moitié de ce réseau en forte croissance.

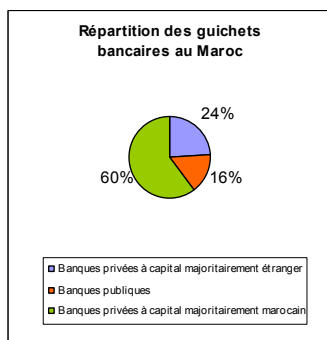
**I.2. Une présence marquée des banques étrangères :** L'ensemble des grandes banques privées du royaume comptent dans leur actionnariat des banques étrangères plus ou moins impliquées dans leur gestion :

a) Des filiales françaises :

- BNP Paribas BDDI Participations contrôle 65% de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI),
- La Société Générale contrôle 51,9% de la Société Générale Marocaine de Banque (SGMB),
- Le groupe Crédit Agricole contrôle 52,7% du Crédit du Maroc.

b) Des participations étrangères minoritaires mais significatives :

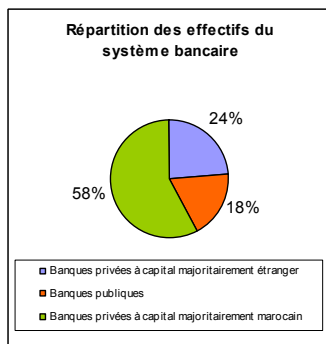
- Le Crédit Mutuel-CIC, depuis juin 2004, qui détient 10% du capital de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank),
- Santusa holding (Groupo Santander) et Corporation Financiera Caja de Madrid qui participent respectivement à hauteur de 14,6% et de 3,4% du capital d'Attijariwafa Bank,
- le Crédit Agricole qui détient 1,4% du capital d'Attijariwafa Bank, mais présent à hauteur de 35% dans les filiales stratégiques d'Attijariwafa Bank que sont Wafasalaf (société leader de crédit à la consommation) et Wafagestion.
- Le Groupe Caisse d'Epargne qui a racheté 35% de Massira Management, filiale de la CDG qui détient 67% du capital du CIH. Le CIH est donc détenu indirectement à hauteur de 25% environ par le Groupe Caisses d'Epargne.



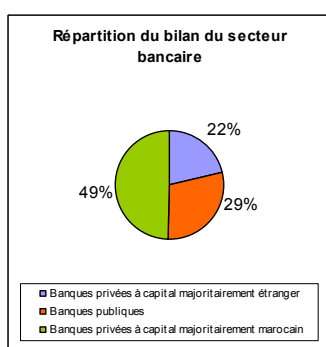
Source : Bank Al-Maghrib

**I.3. Le secteur bancaire se partage en 4 catégories d'établissements :**

a) Les banques de dépôts classiques, parmi lesquelles on trouve les cinq grandes banques privées qui réalisent près des deux tiers de la collecte des dépôts bancaires: Attijariwafa Bank, la BMCE et les trois filiales françaises (BMCI, SGMB et Crédit



Source : Bank Al-Maghrib



Source : Bank Al-Maghrib

du Maroc).

b) Le Crédit Populaire du Maroc (CPM) est constitué de la Banque Centrale Populaire (BCP) et son réseau de banques populaires régionales (BPR). Organisme public devenu société anonyme en 2002, la BCP est en cours de privatisation : 21% de son capital a été cédé par l'Etat aux BPR et 20% introduits en bourse en juin 2004. La BCP est particulièrement concernée par la collecte de la petite épargne et la distribution de crédits aux PME. Leader historique jusqu'en 2005 (22,7% de parts de marché), la BCP s'est fait dérober le 1<sup>er</sup> rang en 2006 par Attijariwafa Bank (23,6%) mais reste incontournable en termes de collecte des dépôts (27,1% fin 2006).

c) Les anciens organismes financiers spécialisés dans le financement de secteurs d'activités particuliers : il s'agit du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) et du Crédit Agricole du Maroc (CAM) qui viennent d'achever leur processus de restructuration et d'assainissement :

- Le CAM, devenue S.A. en 2005 avec prise en charge par l'Etat du soutien au monde agricole non bancable ;

- Le CIH, devenu S.A. à conseil de surveillance et directoire en janvier 2007, a finalisé sa restructuration en 2006, soutenue par la signature d'un accord capitalistique avec la CDG et le Groupe français Caisses d'Épargne (GCE) : la CDG détient 67% du capital du CIH via sa filiale Massira Capital Management, ayant parallèlement cédé 35% (environ 150M €) du capital de la holding au GCE. L'objectif de cet accord est de faire évoluer le CIH vers une banque de détail dédiée à la famille et au financement de l'habitat.

d) Diverses autres banques : Bank Al Amal (financement de projets d'investissement des Marocains résidant à l'étranger), Mediafinance et Casablanca finance markets (interventions sur le marché des titres négociables de la dette) et le Fonds d'Équipement Communal (financement des collectivités locales).

**I.4. Un secteur toujours plus concentré :** Au 31 décembre 2006, le bilan comptable cumulé de l'ensemble des banques marocaines s'élève à 540Md DH (49Md €), soit 93% du PIB. La tendance à la concentration s'est renforcée en 2006, le total bilan des 3 premières banques (CPM, Attijariwafa Bank et BMCE) représentant 64% de l'ensemble.

## II-

### Le secteur bancaire : source essentielle du financement externe de l'économie locale

#### II.1. Après l'autofinancement, les concours bancaires demeurent la principale source de financement de l'économie marocaine

a) La structure des emplois des banques montre une prédominance de l'activité de crédit : l'ensemble des concours des établissements de crédits s'élève à 352Md DH (+16,4%), dont 85% sont accordés par les banques.

Les sociétés bénéficient de 58,6% de l'encours des concours distribués par les établissements de crédits (+20%), les particuliers et les entrepreneurs individuels de 33,2% et de 5%, et les collectivités locales de 3,2%.

b) Les marchés financiers restent une source de financement marginale pour les entreprises marocaines : en 2006, ont été émis 0,9Md DH au titre des billets de trésorerie, 2,9Md DH au titre des émissions obligataires et 65 sociétés sont cotées à la Bourse de Casablanca pour une capitalisation représentant 55% du PIB.

c) Il faut cependant noter la difficulté que rencontrent les PME pour se financer auprès du système bancaire. C'est pourquoi se multiplient des dispositifs de mise à niveau dont l'objectif est d'améliorer la transparence comptable des PME, et des dispositifs de garantie dédiés à la PME afin d'abaisser les exigences des banques en matière de taux appliqués et de garanties réelles.

#### II.2. Une hausse générale des crédits contre une baisse sensible des créances en souffrance

a) Une évolution des encours tous azimuts : Les prêts bancaires représentent 85% de

Types de crédits (en MDH)	Variation 2006/2005 (en %)	Part en 2006 (en %)
Crédit à court terme	+20,1	42,2
Crédit à moyen et long terme	+28,6	47
Créances en souffrance	-18,3	10,9
Total des crédits bancaires	+17,7	100

Source : Bank Al-Maghrib

Répartition des crédits bancaires par secteurs	Variation 2006/2005 (en %)	Part (en %)
SECTEUR PRIMAIRE	+3,7	5,7
SECTEUR SECONDAIRE	+13,5	27,8
SECTEUR TERTIAIRE	+21	66,6
TOTAL	+17,7	100

Source : Bank Al-Maghrib

Répartition des crédits selon leur objet (en MDH)	Variation annuelle (en %)	Part (en %)
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	+24,9	29,9
Crédits à l'équipement	+21,8	24,2
Crédits immobiliers	+28,2	22,4
Crédits à la consommation	+24,4	10,1
Créances diverses sur la clientèle	+12,6	2,4
Créances en souffrance	-18,3	10,9
Total des crédits des banques	+17,7	100

Source : Bank Al-Maghrib

l'ensemble des concours à l'économie. Ils s'élèvent fin 2006 à 327,4Md DH et ont progressé de 17,7% en 2006 (+12,5% en 2005). L'ensemble des crédits bancaires enregistre une hausse importante tandis que les créances en souffrance sont en net recul (15,7% du total crédit en 2005 et 10,9% en 2006). L'expansion des crédits immobiliers est attribuable à l'amélioration des conditions de crédits (forte baisse des taux et allongement des durées de crédit) couplées au dispositif incitatif mis en place par l'Etat.

**b) Un taux de créances en souffrance toujours en baisse en 2006 pour l'ensemble du secteur et notamment les banques commerciales :** Le montant des créances en souffrance dans le portefeuille de crédit des banques a baissé en 2006 de 18,3%. Hors effet des banques publiques, le taux s'élève à 7,4%.

Cette situation s'explique principalement par le processus d'assainissement des portefeuilles de crédits engagés par l'ensemble des banques et demeure encouragé au niveau institutionnel, notamment à travers la mise en place des règles de Bâle II.

### II.3. Les ressources bancaires ont continué de se caractériser en 2006 par une forte progression des comptes à vue

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 17,5% entre 2005 et 2006 pour atteindre 436Md DH (39,7Md €). Ils représentent plus des trois quarts des ressources des banques et se composent pour plus de la moitié de dépôts à vue non rémunérés. Les dépôts des Marocains résidant à l'étranger représentent 22,3% du total des dépôts bancaires (-1,4 point) dont moins de 5% sous forme de dépôts en dirhams convertibles.

## III-

### Les banques commerciales présentent globalement une situation financière satisfaisante

#### III.1. État des coefficients prudentiels

Les banques marocaines respectent dans l'ensemble les règlements prudentiels. Le Ratio Cooke (ou coefficient de solvabilité) s'établit en moyenne à 12,3% en 2006 soit au dessus du taux réglementaire de 8%. Le coefficient de liquidité atteint en moyenne 130% en 2006 dépassant le rapport minimum de 100% exigé. Quant à la position de changes, le rapport réglementaire de 20% est loin d'être atteint puisque les positions longues de change sont à 7,8% et les positions courtes à 0,1% (chiffres 2005).

#### III.2. Une rentabilité qui s'est encore améliorée en 2006

En 2006, la rentabilité des banques s'est sensiblement améliorée. Cette performance résulte de l'accroissement significatif du produit net bancaire (+10,5%) et de la baisse du coût du risque, tandis que les charges générales d'exploitation se sont accrues à un rythme plus soutenu que celui de 2005.

Le résultat courant des banques s'est amélioré de façon notable par rapport à 2005. Il est en hausse de 54% à 10,2Md DH suite à la baisse significative des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances en souffrance. Ainsi, le coût du risque annuel n'a absorbé que 13,2% du résultat brut d'exploitation contre 38,2% en 2005.

(En MdDH)	2005	2006
Produit net bancaire	20,2	22,2
Résultat brut d'exploitation	10,8	11,8
Résultat net	2,1	6,7

Source : Bank Al-Maghrib

Au total, la rentabilité des actifs et celle des fonds propres se sont établies d'une année à l'autre, respectivement, à 1,3% contre 0,5% et à 17,4% contre 6,3%.

**IV-****Un paysage bancaire en cours de consolidation et d'ouverture****IV.1 La nouvelle Loi bancaire est en application depuis mars 2006, dans la lignée des règles de Bale II**

La nouvelle loi bancaire converge vers les principes fixés par le comité de Bâle, ce qui présage une évolution du système bancaire marocain, notamment à travers la titrisation et les dérivés de crédit qui font l'objet de projets de textes de loi qui devraient voir le jour avant fin 2007.

Les filiales françaises présentes au Maroc ont bénéficié de l'assistance de leur maison-mère pour adapter les règles du groupe à l'international aux conditions du pays. Les banques à capitaux marocains ont entrepris un travail structurel important qui leur a permis de développer une expertise propre à leur organisation et au contexte marocain.

**IV.2 Les nouveaux statuts de la Banque centrale consacrent son autonomie**

Les statuts de la Banque centrale (Bank Al-Maghrib) ont été réformés le 13 janvier 2005 puis mis en application en même temps que la nouvelle Loi bancaire publiée en mars 2006. Les principaux apports des nouveaux statuts de la Banque centrale consistent à consacrer l'autonomie de Bank Al-Maghrib en matière de politique monétaire, clarifier les attributions de Bank Al-Maghrib en matière de politique de change, supprimer les concours financiers au Trésor en situation normale, éliminer les activités incompatibles avec sa fonction de supervision bancaire et réviser le contrôle comptable exercé sur la Banque centrale.

**IV.3 La commercialisation des produits islamiques**

Le Maroc s'apprête à apporter une innovation majeure à son système bancaire national : l'introduction de « produits alternatifs », autrement dit des produits bancaires respectant les règles de la Chariâa islamique. Le principe général est le partage des risques, des pertes et des bénéfices entre la banque et l'acteur du projet.

Cette mesure favoriserait ainsi la bancarisation du pays et consoliderait les flux d'investissements en provenance des pays du Golfe qui peuvent souhaiter que leurs fonds soient gérés selon ces règles.

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de RABAT (adresser les demandes à [rabat@missioneco.org](mailto:rabat@missioneco.org)).

**Clause de non-responsabilité**

La Mission Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

**Auteur :**

Mission Économique  
Adresse : 1, rue Aguelmane Sidi Ali  
RABAT-AGDAL 10000  
MAROC

Rédigée par : Delphine GOGUET  
Revue par : Christine BRODIK et Daniel MAITRE

Version originale du 26/03/2003

Version n°4 du 08/08/2007

# MISSIONS ÉCONOMIQUES FICHE DE SYNTHÈSE

Le secteur bancaire au Maroc – 08/08/2007 © MINEFE - DGTPE

## ANNEXE 1 : ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT AGREES EN QUALITE DE BANQUES

(en application des dispositions de la loi du 6 juillet 1993)

DENOMINATION SOCIALE	NOMBRE D'AGENCES AU 31/12/06	STATUTS	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET ACTIONNAIRES ETRANGERS
Arab Bank PLC	10	succursale de l'Arab Bank PLC sise à Amman (Jordanie)	
Attijariwafa bank	522	privés	33,1% Groupe ONA 14,51% Santusa Holding (Grupo Santander) <b>Pour mémoire : 1,44% Crédit Agricole</b>
Bank Al-Amal	1	75% du capital est souscrit par les Marocains résidant à l'étranger et 25% par un pool bancaire (le Président délégué est le Gouverneur de la Banque Centrale)	
Crédit Populaire du Maroc (formé de la Banque Centrale Populaire et du réseau des banques populaires régionales)	610	45,4% État marocain 20,7 % Banques populaires régionales 20% flottant	
Banque Marocaine du Commerce Extérieur « B.M.C.E. »	296	privés	37,96% Groupe Finance.com (Groupe d'affaires familial Benjelloun) <b>10% CIC (depuis le 18 juin 2004)</b>
<b>Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie « B.M.C.I. »</b>	<b>195</b>	<b>privés</b>	<b>65,05 % BNP Paribas BDDI Participations</b>
Crédit Agricole du Maroc (CAM)	345	publics	
Casablanca Finance Markets	1	privés	Casablanca Finance group
Citibank Maghreb	2	privés	100% Citibank
Crédit Immobilier et Hôtelier « C.I.H. »	110	Public/privé (67% du capital à la CDG via sa filiale Massira Capital Management et 35% du capital au Groupe Caisse d'Épargne)	
<b>Crédit du Maroc</b>	<b>170</b>	<b>privés</b>	<b>52,7% Crédit Agricole SA</b> <b>31,2% Wafa Assurance (Groupe Attijariwafa Bank)</b>
Fonds d'Équipement Communal « F.E.C. »	1	publics –	
Médiafinance	1	privés	Banque Centrale Populaire du Maroc pool bancaire
<b>Société Générale Marocaine de Banques « S.G.M.B. »</b>	<b>215</b>	<b>privés</b>	<b>51,9% Société Générale France</b>
Union Marocaine de Banques « U.M.B. »	6	sous administration provisoire	

**ANNEXE II : LES RESULTATS 2005 ET 2006 DES PRINCIPALES BANQUES COMMERCIALES MAROCAINES (En MDH/ 1DH = 0,091 EURO)**

DENOMINATION SOCIALE	NOMBRE D'AGENCES		PRODUIT NET BANCAIRE		TOTAL ACTIF		CAPITAUX PROPRES		RESULTAT NET		PART DE MARCHÉ			
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	Dépôts de la clientèle		Crédits à la clientèle	
											2005	2006	2005	2006
Groupe des banques populaires (Crédit Populaire du Maroc - CPM)	530	610	5 430	5 612	113 732	130 498	11 532	13 651	1 527	1 866	27,15	26,42	16,67	18,10
Attijariwafa Bank	490	522	4 634	5 041	117 959	142 776	11 292	13 739	1 217	1 930	27,1	28,4	20,16	22,9
Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE)	296	346	2 567	2 925	68 248	77 705	7 222	7 686	634	742	15,30	15,40	11,60	12,9
Société Générale Marocaine de Banques (SGMB)	215	215	1 783	1 972	33 281	40 827	2 922	3 204	337	447	7,50	7,47	7,02	7,38
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)	170	195	1 692	1 826	36 165	42 570	3 009	3 394	492	535	8,10	7,28	8,85	9,07
Crédit du Maroc	152	170	1 196	1 306	23 957	27 959	2 105	2 245	387	301	5,81	5,66	4,79	5,69
Crédit Agricole du Maroc	300	345	1 371	1 674	34 413	42 504	242	1 168	- 2 682	148	7,33	8,07	8,48	8,21
Crédit Immobilier et Hôtelier	100	110	914	1 151	19 362	21 634	- 1 169	1 069	- 48	388	2,99	2,97	6,10	5,6